



Un(e) Technicien(ne) Milieux aquatiques

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (28 communes – 35 000 habitants – à 15 minutes de Montpellier), en pleine expansion économique et démographique recrute un(e) Technicien/ne Milieux aquatiques pour une durée de 5 mois, à l'occasion d'un remplacement de congé maternité. Poste à pourvoir au 1er avril 2016.

Affectation : Direction Aménagement Environnement – poste situé à Gignac

Statut : Contrat de remplacement sur 5 mois – Catégorie B - filière technique

Rythme de travail : 35 heures hebdomadaires

Contexte et finalités principales de l'emploi

La collectivité est compétente sur les cours d'eau listés d'intérêt communautaire dans le cadre de ses statuts. Par ailleurs, le territoire s'inscrit au sein de deux SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Les études en cours dans le cadre de ces démarches seront structurantes pour le territoire en termes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault porte actuellement des études sur trois cours d'eau faisant partie des espaces naturels d'intérêt communautaire. Ces cours d'eau ont été touchés par les crues de 2014 et 2015. L'étape d'état des lieux de ces études est terminée. Il s'agira de suivre les phases de diagnostic, de propositions d'aménagement et de proposition de plan de gestion.

Sous la responsabilité du responsable du service Aménagement Environnement, le/la technicien(ne) Milieux aquatiques contribuera au suivi, à l'animation et la mise en œuvre partenariale de ces trois études confiées à des bureaux d'études spécialisés.

Le/la technicien/ne Milieux aquatiques sera en charge :

- du suivi des études en cours sur le territoire dans le cadre des SAGE (bilan à mi-parcours et mise à jour du contrat de rivière du fleuve Hérault, étude de déploiement de la GEMAPI sur les bassins versants de l'Hérault et de Lez/Mosson, étude des zones de sauvegarde de la nappe alluviale de l'Hérault, finalisation de l'étude volume prélevable de l'Hérault...).
- du suivi de l'avancement du contrat de canal de l'ASA de Gignac,
- de la mise en œuvre du programme d'action d'un captage prioritaire du territoire

Les missions seront ciblées principalement sur :

- l'animation des trois études cours d'eau portées en interne ;
- le suivi des études et projets portés par les partenaires du territoire ;
- l'appui technique aux communes membres pour toutes questions relatives à la gestion des milieux aquatiques.

Et de manière transversale :

- Rédaction et/ou relecture de rapport d'étude, de documents de communication...
- Suivi administratif et financier des études en cours.

Formation

- Formation supérieure dans le domaine de l'environnement, l'aménagement ou la gestion de cours d'eau,
 - Connaissance du contexte institutionnel de la gestion des cours d'eau, de l'évolution de la législation liée aux milieux aquatiques et des politiques de l'eau,
 - Connaissances du fonctionnement administratif des collectivités territoriales,
 - Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de l'environnement, la gestion des milieux aquatiques,
 - Maîtrise des outils informatiques (office)
-
- Compétences – aptitudes :
 - Bonne capacité de rédaction et de synthèse,
 - Connaissance et expérience dans la conduite de projet (animation, coordination..),
 - Sens des responsabilités et du service public,
 - Capacité à travailler en équipe ; Capacité d'initiative ; Polyvalence,
 - Permis B exigé.

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillé sont à adresser **au plus tard le 12 février 2016 - 12h** à :

Monsieur le Président

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2, Parc d'Activités de Camalcé - 34150 Gignac Tél : 04 67 57 04 50 / Fax : 04 67 57 04 51

Email : serviceRH@cc-vallee-herault.fr